

**La Roche-sur-Yon, le mercredi 2 juillet 2025.**

Direction des Affaires juridiques et des Assemblées  
Hôtel de Ville et d'Agglomération  
Place du théâtre  
85821 La Roche-sur-Yon  
Tel : 02-51-47-47-47

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 26 JUIN 2025**

### **LISTE DES DELIBERATIONS**

**1 ATTRIBUTION D'AIDES A L'IMPLANTATION OU LA REPRISE DE COMMERCES DANS LES CENTRES-BOURGS (OU QUARTIERS) ET CENTRES-VILLES DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION**

*Rapporteur : Madame Frédérique Pépin*

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement commercial communautaire dont les grands principes ont été actés en juin 2022, l'Agglomération a pour objectif d'accompagner la mutation du commerce et les commerçants du territoire. C'est dans ce contexte, où il est essentiel de soutenir les commerçants et de favoriser l'attractivité des centres-bourgs et les centres-villes des communes, que s'inscrit la proposition de mise en place d'un dispositif d'aides financières aux commerces de La Roche-sur-Yon Agglomération.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR,  
39 VOIX POUR**

**1 élu excusé :** Monsieur Philippe Porté.

**2 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES PEPINIERS D'ENTREPRISES COTY ET LOCO NUMERIQUE - AVENANT N°1**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

La convention de délégation de service public pour la gestion des pépinières d'entreprises Coty et Loco Numérique a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et arrive à terme fin d'année 2025. Il est proposé au Conseil d'autoriser la prolongation d'une année à la délégation de service public et d'approuver les termes de l'avenant de prolongation.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR,  
31 VOIX POUR**

**8 élus ne prennent pas part au vote :** Monsieur Luc Bouard, Monsieur Yannick David, Monsieur Thierry Ganachaud, Monsieur Manuel Guibert, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Pierre Lefebvre, Madame Angie Leboeuf, Madame Frédérique Pépin.

**2 élus excusés :** Monsieur François Gilet, Monsieur Philippe Porté.

**3 SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON - RAPPORT ANNUEL - EXERCICE 2024**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Il est demandé au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport de gestion 2024 de la SPL Destination La Roche-sur-Yon.

**PREND ACTE**

**4 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON - AVENANT N°1**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs intervenue entre la SPL Destination La Roche-sur-Yon, la Ville et La Roche-sur-Yon Agglomération et d'en autoriser la signature.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR, 24 VOIX POUR**

**4 Abstention(s) :** Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire.

**10 élus ne prennent pas part au vote :** Monsieur Yannick David, Monsieur Thierry Ganachaud, Monsieur Manuel Guibert, Madame Angie Leboeuf, Monsieur Maximilien Schnel, Madame Michelle Grellier, Madame Christine Rampillon, Monsieur Pascal Thibault, Madame Frédérique Pépin, Monsieur Jacques Besseau.

**4 élus excusés :** Monsieur Christophe Hermouet, Monsieur François Gilet, Madame Cécile Dreure, Monsieur Philippe Porté.

**5 GESTION DES SERVICES PUBLICS DELEGUES - EXAMEN DES RAPPORTS 2024 DES DELEGATAIRES APRES AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - PARC DES EXPOSITIONS - BEAUTOUR - PEPINIÈRES**

*Rapporteur : Anne AUBIN-SICARD et Nathalie GOSSELIN*

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte des rapports annuels des délégataires du parc des expositions, des pépinières et du site du Beautour pour l'année 2024.

**PREND ACTE**

**6 CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION DE LA TOITURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET FOYER DES JEUNES SUR LA COMMUNE DE LANDERONDE EN VUE DE LA REALISATION ET DE L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE**

*Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention de transfert de gestion de la toiture de l'accueil de loisirs et foyer des jeunes de Landeronde pour la centrale photovoltaïque.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 40 VOIX POUR**

**2 élues ne prennent pas part au vote :** Madame Anne Aubin-Sicard, Madame Alexandra Gaboriau.

**1 élue excusée :** Madame Patricia Lejeune.

**7 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE POUR EFFECTUER DES PLANTATIONS SUR DES PARCELLES DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

L'Agglomération a saisi l'opportunité de recourir au programme déployé par le Département de la Vendée intitulé " Planter 600 000 arbres sur les biens communaux et intercommunaux " pour planter des haies sur 2 parcelles. Il est demandé au Conseil communautaire d'approuver les termes de la convention.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 36, VOIX POUR**

**5 élus ne prennent pas part au vote :** Monsieur Luc Bouard, Monsieur Laurent Favreau, Madame Anne Aubin-Sicard, Madame Alexandra Gaboriau, Madame Christine Rambaud-Bossard.

**2 élus excusés :** Monsieur Yannick David, Madame Patricia Lejeune.

**8 CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION COMMUNAUTAIRE À LA ROCHE-SUR-YON - DECLARATION DE PROJET**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Dans la continuité de l'enquête publique relative au dossier de demande d'autorisation environnementale pour la construction d'une nouvelle station d'épuration communautaire, La Roche-sur-Yon Agglomération, en qualité de maître d'ouvrage doit se prononcer sur l'intérêt général de l'opération au travers d'une déclaration de projet.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**9 GESTION DES SERVICES PUBLICS DELEGUES - EXAMEN DU RAPPORT 2024 DU DELEGATAIRE APRES AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - STEP MOULIN GRIMAUD**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Il est proposé au conseil communautaire de prendre acte du rapport annuel du délégataire de la STEP Moulin Grimaud pour l'année 2024.

**PREND ACTE**

**10 PLAN D'ACTIONS EGALITE FEMMES HOMMES 2025 - 2027**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

Cette délibération a pour objet la validation du plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité pour la période 2025 - 2027.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

## **11 MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE ET EXONERATIONS**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

Il est demandé au Conseil de régulariser au titre des années 2023 et 2024, le régime indemnitaire des agents ayant quitté la collectivité.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

## **12 MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AUPRES DE LA SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

Il est demandé au Conseil de valider la convention permettant d'assurer la mise à disposition d'un agent de La Roche-sur-Yon Agglomération auprès de la SPL Destination La Roche-sur-Yon.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR,  
25 VOIX POUR**

**4 Abstention(s)** : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire.

**12 élus ne prennent pas part au vote** : Monsieur Yannick David, Monsieur Thierry Ganachaud, Monsieur Manuel Guibert, Monsieur Christophe Hermouet, Madame Angie Leboeuf, Monsieur Maximilien Schnel, Madame Michelle Grellier, Madame Christine Rampillon, Monsieur Pascal Thibault, Madame Frédérique Pépin, Monsieur Jacques Besseau, Monsieur Philippe Porté.

## **13 ETAT DES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - ANNEE 2024**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2024.

**PREND ACTE**

## **14 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - REGLEMENT INTERIEUR**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le règlement intérieur de la CCSPL.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**15 ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - ORGANISATION D'UN DEBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

La Roche-sur-Yon Agglomération a prescrit l'élaboration du PLUi lors de la séance du conseil communautaire du 26 mars 2024. L'année 2024 a été consacrée au diagnostic de territoire et à la définition des enjeux au sein des commissions de travail PLUi et a abouti au choix d'orientations et d'objectifs pour le PADD. Un débat sur le PADD doit avoir lieu au plus tard 2 mois avant l'arrêt du projet de PLUi. Il est proposé au Conseil communautaire de débattre sur ces orientations.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**16 BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES CONCERNANT LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION EN 2024**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

Le bilan des acquisitions et cessions opérées par les EPCI est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. En conséquence, la liste des acquisitions et des cessions effectuées par la Roche-sur-Yon Agglomération en 2024 a été établie. Il est proposé au Conseil d'approuver le bilan pour 2024.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**17 DROIT DE PREEMPTION URBAIN - MODIFICATION N°10 DES MODALITES D'APPLICATION**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

Par délibération n°14 du 6 juillet 2021, La Roche-sur-Yon Agglomération est devenue compétente en matière d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme ce qui a entraîné le transfert de la compétence du droit de préemption urbain. Ce dernier doit être modifié afin d'instaurer un droit de préemption renforcé sur la commune de La Roche-sur-Yon aux îlots bordant la rue Clémenceau en accompagnement de celui du quartier des Halles. Le Conseil Communautaire est appelé à approuver cette modification.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**18 CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE RELATIVE A LA GESTION D'UN SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT COLLECTIF NON-URBAIN**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Dans le cadre du développement de l'offre de mobilité au sein du bassin « Centre Vendée », une coopération entre la Région des Pays de la Loire, La Roche-sur-Yon Agglomération et la Communauté de Communes Vie et Boulogne a été engagée pour améliorer la desserte en transports en commun des zones d'activités économiques interterritoriales. Depuis janvier 2024, une première convention de délégation de compétence a été signée entre la Région et La Roche-sur-Yon Agglomération, permettant la desserte des zones d'activités des deux territoires via une ligne du réseau Impulsyon.

Afin de prolonger cette dynamique, la Communauté de Communes Vie et Boulogne, en sa qualité d'autorité organisatrice de la mobilité, prévoit la mise en place d'un service public de transport régulier à titre expérimental à compter de septembre 2025, pour une durée d'un an minimum.

Cette expérimentation comprend notamment la desserte d'un arrêt existant dans la zone d'activités de l'Eraudière, située sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Une nouvelle convention de délégation de compétence de la Région des Pays de la Loire à la Communauté de Communes Vie et Boulogne, conformément aux articles L.1231-4 du Code des transports, L.1111-8 et R.1111-1 du Code général des collectivités territoriales ; doit être signée dans ce cadre.

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention précitée.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**19 EXONERATION DE LA TAXE VERSEMENT MOBILITE - ADDICTIONS FRANCE**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

En vertu des dispositions du code général des collectivités territoriales, les fondations et associations reconnues d'utilité publique à but non lucratif dont l'activité est de caractère social ne sont pas assujetties au versement mobilité. Il appartient à l'autorité organisatrice des transports d'établir la liste des fondations et associations exonérées en application de l'article précité. Il est proposé au Conseil d'exonérer " Addictions France dénommée ANPAA" du versement de cette taxe.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**20 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE DE NESMY**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Dans le cadre de la sécurisation de l'accès de la zone résidentielle de la VRIGNAIE vers centre-bourg (jusqu'aux voies ferrés), un cheminement mixte (piéton-cycle) va être aménagé. Le montant total de cette opération s'élève à 92 000€ TTC, il est proposé au Conseil communautaire d'accompagner ce projet par l'attribution du fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 29 254 € TTC.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**21 GESTION DES SERVICES PUBLICS DELEGUES - EXAMEN DU RAPPORT 2024 DU DELEGATAIRE APRES AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - IMPULSYON**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport annuel du délégataire du réseau Impulsyon pour l'année 2024.

**PREND ACTE**

**22 GESTION DES SERVICES PUBLICS DELEGUES - EXAMEN DU RAPPORT 2024 DU DELEGATAIRE APRES AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - RECYCLERIE**

*Rapporteur : Madame Alexandra Gaboriau*

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport annuel du délégataire de la Recyclerie pour l'année 2024.

**PREND ACTE**

**23 CONVENTION REGISSANT LES RELATIONS DE LA VILLE, DE L'AGGLOMERATION, DU CIAS ET DU CCAS - AVENANT 1**

*Rapporteur : Madame Sophie Montalétang*

Depuis le 01 janvier 2024, le CIAS est en charge de la compétence "établissements sociaux et medico sociaux". à distance du transfert, il sera proposé au Conseil d'adapter des points de la convention quadri partite.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**24 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le CFU, document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR,  
35 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE** : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Héлары.

**1 élu n'a pas pris part au vote** : Monsieur Luc Bouard.

**1 élu excusé** : Monsieur Yannick David.

## **25 AFFECTATION DU RESULTAT 2024 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXES**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver l'affectation des résultats 2024 pour chaque budget dans les conditions exposées.

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR, 37 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE** : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary.

## **26 DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL ET SES BUDGETS ANNEXES**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

La décision modificative n° 1 de 2025, correspond au budget supplémentaire 2025 et a pour objet :

- la reprise des résultats de l'exercice 2024 conformément à la délibération d'affectation des résultats,
- l'inscription en reports de crédits des restes à réaliser constatés en section d'investissement au compte financier unique 2024,
- l'inscription de crédits pour des ajustements en recettes et dépenses.

1 – Décision modificative n°1 de 2025 du budget principal et des budgets annexes

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR, 37 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE** : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

2 – Modification des autorisations de programmes

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR, 37 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE** : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

3 – Liste des subventions à l'exception de certains organismes et associations (à l'exception du SYDEV, Conseil Départemental, SPL Destination La Roche-sur-Yon et l'ADILE 85)

### **QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR, 37 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE** : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

4 – Subvention de fonctionnement à la SPL Destination La Roche-sur-Yon

**QUESTION ADOPTÉE A LA MAJORITE PAR 23,  
VOIX POUR**

**6 voix CONTRE :** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

**12 élus ne prennent pas part au vote :** Monsieur Yannick David, Madame Christine Rampillon, Madame Frédérique Pepin, Monsieur Philippe Porte, Monsieur Manuel Guibert, Monsieur Thierry Ganachaud, Madame Angie Leboeuf, Madame Michelle Grellier, Monsieur Christophe Hermouet, Monsieur Pascal Thibault, Monsieur Jacques Besseau, Monsieur Maximilien Schnel.

**2 élus excusés :** Monsieur François Gilet et Madame Cécile Dreure.

5 – Subvention d'investissement au SYDEV

**QUESTION ADOPTÉE A LA MAJORITE PAR 32,  
VOIX POUR**

**6 voix CONTRE :** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

**4 élus ne prennent pas part au vote :** Monsieur Laurent Favreau, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur Manuel Guibert.

**2 élus excusés :** Madame Patricia Lejeune, Monsieur Luc BOUARD.

***Président, confie la Présidence de séance à Jacky GODARD***

6 – Subvention de fonctionnement Conseil Départemental

**QUESTION ADOPTÉE A LA MAJORITE PAR,  
30 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE :** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

**5 élus ne prennent pas part au vote :** Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Madame Alexandra Gaboriau, Monsieur Laurent Favreau et Madame Christine Rambaud-Bossard.

**2 élus excusés :** Monsieur Yannick David et Madame Patricia Lejeune.

***Luc BOUARD, Président, reprend la Présidence de séance.***

7 – Subvention à l'Adile 85

**QUESTION ADOPTÉE A LA MAJORITE PAR,  
36 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE :** Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary, Madame Martine Chantecaille, Madame Marie-Claude Moreau.

**1 élue ne prend pas part au vote :** Madame Christine Rambaud-Bossard.

**27 CONTRAT LOCAL DE SANTE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Engagement conjoint de la Ville et de l'Agglomération dans une démarche Fonds Social Européen pour préparer le transfert du contrat local de Santé.

**QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**28 FONDS DE CONCOURS COMMUNE D'AUBIGNY-LES CLOUZEUX - RENOVATION DE LA TOITURE DE LA SALLE DE DANSE**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Le Pacte Fiscal et Financier 2021-2026 prévoit parmi ses dispositions le versement de fonds de concours aux communes membres. Il est proposé au Conseil d'attribuer à la commune de Aubigny-Les Clouzeaux un fonds de concours de 9 427,88 € au titre de son enveloppe de base pour les travaux de rénovation de la toiture de la salle de danse des Clouzeaux.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**29 TRAVAUX DE REPRISE DE LA PISCINE SUD DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - APPROBATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET (AVP)**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Il est proposé au Conseil communautaire de délibérer sur l'approbation des études d'avant-projet pour les travaux de reprise de la piscine sud ainsi que sur le coût prévisionnel des travaux.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**30 MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE PORTANT SUR LA CONCEPTION, REALISATION ET L'EXPLOITATION - MAINTENANCE DE LA STATION D'EPURATION COMMUNAUTAIRE A LA ROCHE-SUR-YON - AVENANT N° 1**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Suite aux études réalisées dans le cadre de la phase 1 du marché public global de performance portant sur la conception, réalisation et l'exploitation - maintenance de la station d'épuration communautaire a la Roche-sur-Yon, des ajustements techniques mineurs au projet sont nécessaires avant le début de la phase 2 : Travaux. Ainsi, l'avenant 1 entraînant des modifications techniques et financières est présenté au Conseil.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élu ne prend pas part au vote** : Monsieur Jacques Besseau.

**31 FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ENERGIE - ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES DU SYDEV**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

Il est proposé au Conseil de délibérer sur l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergie proposée par le SyDEV afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir incidemment de meilleurs prix.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 38 VOIX POUR**

**4 élus ne prennent pas part au vote** : Monsieur Laurent Favreau, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Manuel Guibert, Monsieur Malik Abdallah.

**32 ADHESION A L'ASSOCIATION " CHANTIER ECOLE, RESEAU D'ENTREPRISES SOCIALES APPRENANTES " - DESIGNATION D'UN ELU REPRESENTANT LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION**

*Rapporteur : Monsieur Luc Bouard*

Il est proposé au Conseil communautaire de d'adhérer à l'association "CHANTIER ECOLE, réseau d'entreprises sociales apprenantes" et de désigner un élu pour représenter l'Agglomération à l'assemblée générale de l'association.

1- Adhésion à l'Association

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Françoise RAYNAUD.

2- Principe du vote à main levée

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Françoise RAYNAUD.

3 -Désignation des représentants de La Roche-sur-Yon Agglomération

DÉSIGNE Madame Françoise RAYNAUD pour représenter La Roche-sur-Yon Agglomération au sein de cette association.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Françoise RAYNAUD.

**33 ADHESION A L'ASSOCIATION " CHANTIER ECOLE PAYS DE LA LOIRE " - DESIGNATION D'UN ELU REPRESENTANT LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION**

*Rapporteur : Monsieur Luc Bouard*

Il est proposé au Conseil communautaire d'adhérer à l'association " CHANTIER ECOLE Pays de la Loire" et de désigner un élu pour représenter l'Agglomération à l'assemblée générale de l'association.

1- Adhésion à l'Association

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Françoise RAYNAUD.

2- Principe du vote à main levée

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Françoise RAYNAUD.

3 -Désignation des représentants de La Roche-sur-Yon Agglomération

DÉSIGNE Madame Françoise RAYNAUD pour représenter La Roche-sur-Yon Agglomération au sein de cette association.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Françoise RAYNAUD.

#### **34 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2023-2028 - BILAN DE LA SECONDE ANNEE**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Il est proposé aux membres du Conseil d'approuver le bilan de la seconde année du PLH 2023-2028, qui présente l'avancement des 17 fiches actions, tant du point de vue de la production des logements, que des actions relatives à la rénovation du Parc privé et public, à l'hébergement des publics spécifiques, ainsi que les actions de communication mises en oeuvre et les financements mobilisés.

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR,  
37 VOIX POUR**

**6 voix CONTRE** : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Hélyary.

#### **35 BILAN 2024 DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS (PPGID) ET COTATION DES TRAVAILLEURS ESSENTIELS**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Après avis de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 20 juin 2025, le bilan annuel de la mise en œuvre du PPGID est soumis à l'organe délibérant de l'EPCI. De plus pour répondre à la réglementation, il est proposé la cotation des travailleurs essentiels dans les critères locaux de la grille de cotation.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

#### **36 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - LOI SRU - DEMANDE D'EXEMPTION**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Il est proposé de solliciter l'exemption de la pénalité SRU pour les communes de l'Agglomération ne respectant pas au 31 décembre 2024 le critère de 25 % de logements sociaux. Outre les critères classiques tel que l'éloignement, il est surtout fait référence à l'effort des communes concernées afin de combler leur retard en la matière. Toute modification de cette trajectoire ne permettrait pas de tendre vers les objectifs du PLH.

**QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR,  
39 VOIX POUR**

**4 voix CONTRE** : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire.

#### **37 CONVENTION FINANCIERE AVEC L'ADILE DE LA VENDEE- MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention financière avec l'ADILE de la Vendée relative à la mise en place d'un observatoire local des loyers.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 42 VOIX POUR**

**1 élue ne prend pas part au vote** : Madame Christine Rambaud-Bossard.

**38 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMME D'ACTIONS 2025 ET FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS**

*Rapporteur : Madame Nathalie Gosselin*

L'Etat, l'Agglomération, la Ville et l'ensemble des partenaires concernés ont signé le nouveau Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » le 9 avril 2024.

S'inscrivant dans la droite ligne des dispositions législatives relatives à la programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine en date de 2014, cette contractualisation vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires et à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers.

L'année 2025 est donc marquée par la mise en œuvre de la contractualisation renouvelée du dispositif pour la Politique de la Ville. Comme le prévoit la Circulaire du 07 novembre 2024, les appels à projets 2025 doivent prendre en compte la géographie prioritaire, les priorités identifiées dans le cadre des travaux d'élaboration des nouveaux contrats et la concertation citoyenne par territoire.

Les financements alloués en 2025 via l'appel à projets dédié prendront en compte les enjeux énoncés dans le Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 ».

La présente délibération définit également le cadre de fonctionnement du Fonds de Participation des Habitants pour l'année 2025.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR**

**LE PRÉSIDENT INFORME LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**